

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abderrahmane MIRA - Bejaia



Procès-verbal du conseil scientifique

Faculté

.....Médecine.....

Références de la session

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
02/22	05/ 12 / 2022	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Textes de référence



1. Décret exécutif n° 03-279 du 23 Août 2003 Fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, modifié et complété. (Articles 43 à 47)
2. Arrêté du 05 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du conseil scientifique de la faculté.
3. Arrêté n° 651 du 07 Mai 2019 Fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de la faculté de Médecine.
4. Note de M. le Secrétaire Général n° 1500/SG/MESRS du 25 décembre 2019.

Domaines de délibération du conseil scientifique de faculté

Conformément à l'article 45 du décret exécutif n° 03-279 du 23 Août 2003 suscité le conseil scientifique de faculté délibère sur :



1. L'organisation de l'enseignement et son contenu,
2. L'organisation des travaux de recherche,
3. Les propositions de programmes de recherche,
4. Les propositions de création ou de suppression de départements et/ou de filières et d'unités et de laboratoires de recherche,
5. Les propositions d'ouverture, de reconduction et/ou de fermeture des filières de post-graduation et le nombre de postes à pourvoir,
6. Les profils et les besoins en enseignants,

Il est, en outre, chargé :

7. D'agréeer les sujets de recherche de post-graduation et en propose les jurys de soutenance,
8. De proposer les jurys d'habilitation universitaire,
9. D'examiner les bilans d'activités pédagogiques et scientifiques de la faculté qui sont transmis par le doyen de la faculté au recteur de l'université, accompagnés des avis et recommandations du conseil.

Il est saisi de toutes autres questions d'ordre pédagogique ou scientifique qui lui sont soumises par le doyen.

Le conseil scientifique de faculté exerce les prérogatives du conseil scientifique de l'unité de recherche prévu à l'article 16 du décret exécutif n°99-257 du 16 novembre 1999, Fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des unités de recherches. En cette qualité, il étudie et émet son avis en particulier en ce qui s'en suit :

1. Les projets de recherches de l'unité et son programme d'activités,
2. L'organisation des travaux scientifiques et technologiques,
3. La création et suppression des équipes de recherche.

Domaines de délibération du conseil scientifique de faculté

Conformément à l'article 45 du décret exécutif n° 03-279 du 23 Août 2003 suscité le conseil scientifique de faculté délibère sur :



1. L'organisation de l'enseignement et son contenu,
2. L'organisation des travaux de recherche,
3. Les propositions de programmes de recherche,
4. Les propositions de création ou de suppression de départements et/ou de filières et d'unités et de laboratoires de recherche,
5. Les propositions d'ouverture, de reconduction et/ou de fermeture des filières de post-graduation et le nombre de postes à pourvoir,
6. Les profils et les besoins en enseignants,

Il est, en outre, chargé :

7. D'agréeer les sujets de recherche de post-graduation et en propose les jurys de soutenance,
8. De proposer les jurys d'habilitation universitaire,
9. D'examiner les bilans d'activités pédagogiques et scientifiques de la faculté qui sont transmis par le doyen de la faculté au recteur de l'université, accompagnés des avis et recommandations du conseil.

Il est saisi de toutes autres questions d'ordre pédagogique ou scientifique qui lui sont soumises par le doyen.

Le conseil scientifique de faculté exerce les prérogatives du conseil scientifique de l'unité de recherche prévu à l'article 16 du décret exécutif n°99-257 du 16 novembre 1999, Fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des unités de recherches. En cette qualité, il étudie et émet son avis en particulier en ce qui s'en suit :

1. Les projets de recherches de l'unité et son programme d'activités,
2. L'organisation des travaux scientifiques et technologiques,
3. La création et suppression des équipes de recherche.



1. Liste des présents aux travaux du conseil scientifique de la faculté

Membres du conseil scientifique de la faculté ¹

N°	Nom et prénom	Qualité	Emargement
1	Pr BEKRALAS Houria	PRESIDENTE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE	
2	Pr BOUBEZARI Réda Fihri	DOYEN DE LA FACULTE DE MEDECINE	
3	Pr BOUDJIT Lotfi	VICE DOYEN CHARGE DE LA POST-GRADUATION	
4	Pr KACHENOURA Adjia	VICE DOYENNE CHARGÉE DE LA PEDAGOGIE	
5	Pr MALKI Ghania	PRESIDENTE DU COMITE SCIENTIFIQUE DE DEPARTEMENT	
6	Pr DJELLALI Aïssa	REPRESENTANT DES RANG MAGISTRAUX	
7	DAHMOUNE Fella	REPRESENTANTE DES MAITRES ASSISTANTS	

Membres du conseil scientifique absents(Justifiés)

N°	Nom et prénom	Qualité
1	Pr OUAIL Djamel Eddine	CHEF DE DEPARTEMENT DE MEDECINE
2	Pr BELLOUZE Boualam	REPRESENTANT DES MAITRES ASSISTANTS
3	Mme MAZA Maghnia	RESPONSABLE DE BIBLIOTHEQUE

¹ Conformément à l'Arrêté n° 651 du 07 Mai 2019 Fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de la faculté de Médecine.



I- Ordre du jour de la session

1/ Soutenances de thèses

2/ Formation au profit des E.C.H.U

3/ Point de situation sur les laboratoires de recherche

4/ Point de situation par rapport à l'affectation des nouveaux résidents dans les différentes services

5/ Divers



L'an deux milles vingt-deux et le cinq du mois de décembre 2022 s'est tenue la réunion du CS de la faculté de médecine à 14h30.

² Déroulement des travaux de la session

Point n° 01: Soutenances de thèses :

Présentation des dossiers :

- Présentation de deux propositions de projets de thèses de doctorat :
- **Dr BRANCI Mounira** ; maitre assistante en gynécologie Obstétrique sous le thème :
« **Profil épidémiologique et prise en charge des grossesses ectopiques implantées sur cicatrices d'une césarienne** », Directeur de thèse Pr DAMMENE DEBBIH Amel
- **Dr TABET Boualem**, maitre-assistant en hématologie sous le thème :
« **Beta-thalassémie de l'adulte. Etat des lieux au CHU de Bejaia** », Directeur de thèse Pr LAKHDARI Nordine
Les membres du conseil ont émis un avis favorable pour la désignation d'experts pour évaluer les deux projets.
- Thèse du **Dr MEDKOUR Issam** maitre-assistant en épidémiologie sous le thème : « **Mise en place d'un registre des accidents vasculaires Cérébraux (AVC) dans la commune de Bejaia ;2017-2019** »
Les membres du conseil ont validé la composition du jury de soutenances, proposé par le directeur de thèse comme suit :
 - **Président du Jury** : Pr HEROUAL Nabila, Professeur en épidémiologie, Faculté de Médecine – Oran.
 - **Directeur de thèse** : Pr BOUSSOUF Nadir, professeur en épidémiologie, Faculté de médecine –Constantine.
 - **Membres du Jury** :
 - Pr TAKBOU Idir, Professeur en neurochirurgie, Faculté de Médecine –Bejaia
 - Pr FEKRAOUI Abou-Bakeur, Professeur en Neurologie, Faculté de Médecine –Constantine
 - Pr BOUAMRA Abderrazak, professeur en épidémiologie, Faculté de médecine – BlidaPar ailleurs il a été demandé la régularisation de sa 3ème inscription.
- Thèse du **Dr BOUKHRIS Houda**, maitre assistante en épidémiologie : au préalable le CS a validé le changement du directeur de thèse (Initialement Pr MOKHTARI Lakhdar, Professeur en épidémiologie faculté de médecine d'Oran, puis le Pr BRAKNI Lila, Professeur en Endocrinologie faculté de médecine d'Alger.
- Proposition par le Pr BOUDJENAH Farid directeur de Thèse du Dr ROUABHIA Hadjer, maitre assistante en O.R.L., des membres de jury de soutenance ainsi que du rapport de soutenabilité. Le CS a estimé qu'il faudrait attendre que la durée des 3 années réglementaires soit révolue pour pouvoir autoriser sa soutenance.

Point n° 02: Formation au profit des E.C.H.U :

- Suite à l'exposé de la situation de la formation C2S (Certificat de sur spécialisation en Méthodologie de recherche et communication scientifique) fait par le vice doyen de la post graduation, il a été suggéré de demander à la tutelle un amendement de l'arrêté de création de cette formation, afin de pouvoir composer un nouveau jury. Ainsi, les inscrits à cette formation pourraient passer leur soutenance de mémoire.
- Par ailleurs, Monsieur le Doyen a exprimé sa volonté de lancer de nouvelles formations qualifiantes au profit des enseignants de la faculté. Dans ce sens, le Vice – Doyen de la post graduation a été invité à établir et diffuser un canevas de proposition de formations de post graduations spécialisées

² Le nombre de points est fixé conformément aux points inscrits à l'ordre du jour.



Point n° 03 : Point de situation sur les laboratoires de recherche :

- Suite à l'état de carence, constaté par les membres du conseil scientifique, Monsieur le Doyen a proposé la tenue d'une réunion restreinte avec le Vice-Recteur de la post-graduation et de la recherche scientifique, afin de s'enquérir des nouvelles du dossier des laboratoires de recherche et proposer des solutions a même de permettre la reprise de leur activités.

Point n° 04 : Point de situation par rapport à l'affectation des nouveaux résidents dans les différents services :

- Le nombre total de résidents inscrits est de **298**, dont **71** en première année.
- Monsieur le Doyen a annoncé, que pour l'année universitaire **2022/2023**, les parrainages de la formation des résidents avaient été suspendus par la tutelle.

Point n° 05 : Divers

Doléances du :

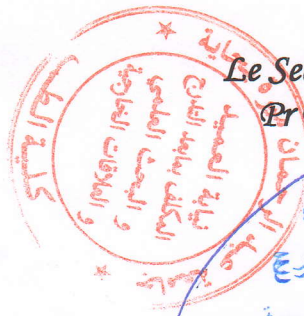
- **Pr MAZOUZI Chahira**, Maitre assistante en Oncologie Médicale a demandé de lui accorder d'effectuer des PCR au niveau de l'unité de recherche de la faculté et ceci dans le cadre de la réalisation de son projet de recherche PNR, ainsi que de pouvoir bénéficier de la logistique du laboratoire, nécessaire à l'accomplissement de son projet.
- **Pr KACHENOURA Adjia** ; Vice Doyenne de la pédagogie a soulevé le problème du matériel de simulation, qui reste toujours déposé au niveau de la salle de dissection. Elle demande donc de réserver une salle spécialement dédiée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 17h00.



**Le Président du conseil
Scientifique de la faculté
Pr BEKRALAS Houria**

**رئيسة المجلس العلمي لكلية الطب
الأستاذة الدكتورة
بكر لاص حورية**



**Le Secrétaire de la séance
Pr BOUDJIT Lotfi**

**الأستاذ الدكتور بوجيت لطفي
مكتب السيد الممثل بما بعد الطرح
و البحث العلمي و العلاقات الخارجية**